



Deux concertations préalables sous l'égide de la CNDP en 2019 :

Projet de nouveau terminal 4 Paris-CDG du 12/02/19 au 12/05/19
Réaménagement de Nantes-Atlantique : calendrier en suspens

Réaménagement de Nantes-Atlantique : calendrier en suspens

Il faudra attendre le début janvier 2019 pour connaître les dates et la durée précises de la concertation préalable sur le réaménagement de l'aéroport Nantes Atlantique.

Réunie en session plénière le 05 décembre 2018, la Commission nationale du débat public (CNDP) a en effet repoussé l'examen du dossier au 9 janvier. Saisie par la Direction générale de l'aviation civile, elle avait estimé le 7 novembre dernier que les conditions « n'étaient pas réunies » pour organiser un nouveau débat public sur le réaménagement de Nantes Atlantique, préférant opter pour une concertation préalable, moins lourde à organiser.

La CNDP a également précisé l'objectif de ce réaménagement, à savoir « *développer un aéroport à 9 millions de passagers avec un potentiel d'agrandissement à 15 millions de passagers* ». Le projet prévoit la création ou la rénovation « d'un ensemble d'aérogare(s) qui pourrait être différencié en deux aérogares ».

Quatre variantes sont à l'étude pour la piste : le maintien de la piste actuelle, son allongement de 800 m, la création d'une seconde piste en V ou la création d'une piste transversale. Avec à la clé, un réseau de voies de circulation des avions adapté, des bâtiments annexes et des parkings pour les voitures. Coût estimé : entre 465 et 595 millions d'euros pour une livraison prévue en 2026.

La CNDP a nommé un premier garant, Brigitte Fargevielle, déjà garante de la concertation sur le projet YelloPark à Nantes, aujourd'hui abandonné. Les autres garants seront nommés le 9 janvier.

Document (cf. en pièce jointe):

[Décision du 7 novembre 2018 sur le projet de réaménagement de Nantes-Atlantique \(CNDP\)](#)